



## Élections régionales 2010 Île-de-France

### Questionnaire adressé aux listes candidates par l'Inter-LGBT

#### 1 ► Le Conseil régional en tant qu'employeur : promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations.

Avec les nouveaux textes sur la décentralisation, plusieurs milliers d'agents du personnel non enseignant des lycées sont désormais gérés par la Région. En Ile de France, le Conseil régional emploie 10 000 agents dans ses services et dispose d'un budget de 4,5 Milliards d'euros.

En tant qu'employeur public, la manière qu'il a de traiter ses salariés et particulièrement les actions mises en œuvre contre les discriminations dont ils peuvent être victimes ou qu'ils peuvent relayer ont valeur d'exemple. Les associations lesbiennes, gaies, bi et trans sont particulièrement attentives au respect du principe de non-discrimination des personnes selon leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, et à la mise en œuvre de droits sociaux égaux pour toutes les situations conjugales des personnes.

*À l'instar d'autres collectivités locales, vous engagez-vous à mettre en place des modules de formation destinés aux agents du Conseil régional autour de la lutte contre les discriminations, notamment sur les attitudes discriminantes entre employés et vis-à-vis des administrés, intégrant de façon spécifique la question des LGBTphobies ?*

*Êtes-vous favorable à un traitement égal des agents quelle que soit leur situation conjugale (concubinage, pacs ou de mariage) notamment en ce qui concerne les avantages sociaux réservés aux couples ? droits à congés lors de la naissance d'un enfant ? accès à une crèche collective pour un enfant d'un couple en concubinage ou pacsé ? versement de primes lié au statut de pacsé à l'égal de ce qui existe pour le mariage ? ...*

Le Mouvement Démocrate, dans sa Charte des Valeurs publiée en 2007 et dans le Projet Humaniste publié en décembre 2009, a soutenu la lutte contre les discriminations, et notamment celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.



Alain Dolium et ses colistiers du Mouvement Démocrate s'engagent à la mise en place et au soutien d'actions de prévention et de formation pour une lutte efficace contre les toutes discriminations, quelles qu'elles soient. Incluant donc bien évidemment l'homophobie.

Le Mouvement Démocrate, dans le Projet Humaniste, a posé comme principe l'égalité de tous les couples, quelque soit leur composition, en droits et en devoirs, et notamment en termes de droits sociaux et fiscaux. Les agents pacsé-e-s bénéficieront donc des mêmes droits que les agents mariés.

#### Complément ► **Le Conseil régional en tant que donneur d'ordre**

Chaque année le conseil régional signe un nombre important de contrats pour de nombreux postes (constructions d'infrastructure, fournitures de biens...) et subventionne parfois des entreprises dans le cadre de projets. L'ensemble des l'entreprises concernées est très important, et les contrats signés avec les régions souvent primordiaux pour elles.

Alain Dolium et ses colistiers du Mouvement Démocrate s'engagent à inclure dans les conditions de ces contrats une garantie contraignant ces entreprises à lutter effectivement et efficacement contre toutes les discriminations (incluant explicitement les LGBT-phobies).

#### 2 ► **Le Conseil régional et la politique éducative**

L'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans se mobilise auprès de tous les acteurs de la communauté éducative (les syndicats des personnels, les organisations de parents d'élèves, les syndicats de lycéens et étudiants, le monde de l'éducation populaire, etc.) sur la nécessité de prendre en compte l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et sur l'impératif de la lutte contre les discriminations.

Le Conseil régional, qui a la responsabilité du financement des lycées, est représenté dans les Conseils d'administration de ces établissements et peut ainsi peser sur les activités menées en leur



sein, notamment en appuyant financièrement les projets d'associations qui proposent des campagnes de sensibilisation à destination des élèves ou des personnels.

*Souhaitez-vous impulser des interventions, en partenariat avec les associations, dans les lycées et les CFA, pour contribuer à sensibiliser les élèves et les apprentis au respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre et à la lutte contre les discriminations ?*

*Comptez-vous contribuer à la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la lutte contre les LGBTphobies dans les établissements scolaires ?*

Alain Dolium et ses colistiers du Mouvement Démocrate soutiendront tout projet et toute initiative contribuant à la lutte contre les discriminations dans les établissements scolaires relevant de ses prérogatives. Ceci sur la base de projets clairs et structurés avec les acteurs associatifs, que ces projets soient destinés à ses salariés ou aux élèves. Par exemple via des projets d'affichage, des campagnes de communication sur la lutte contre les discriminations, le code pénal et ses implications pour les personnes discriminées et discriminantes.

Il pourrait également être envisagé la création d'un office francilien pour l'égalité et la lutte contre les discriminations, dont les missions principales seraient d'accueillir, d'écouter et de soutenir les victimes de discrimination, d'insulte ou de violence liée notamment au sexisme, au racisme et à l'homophobie, de conseiller et d'orienter les victimes vers les structures adéquates (HALDE, associations, syndicats...), d'offrir des permanences juridiques gratuites sur des problématiques précises (accès aux soins, femmes enceintes, liberté de culte, agressions homophobes), de proposer des médiations afin de participer à une déjudiciarisation des conflits et à une meilleure cohésion sociale, d'organiser des formations en lien avec les lieux et groupes populationnels à l'origine des attitudes discriminatoires ou assimilées (comme les insultes ou les agressions physiques, en lien avec les 18 critères de discrimination), et de proposer aux lycées de sensibiliser les élèves aux attitudes discriminatoires et à l'importance de l'égalité et du respect des différences



### 3 ► Le Conseil régional et la politique sociale

Les associations LGBT sont régulièrement confrontées à des situations d'urgence de jeunes LGBT en errance sociale après avoir été mis à la porte par leurs familles, ou à des situations de demandes d'aide sociale émanant de candidats à l'asile LGBT en instance d'expulsions du territoire français. Face à ces situations, les réponses institutionnelles sont souvent insuffisantes.

Le Conseil régional peut mener des politiques sociales qui correspondent à son territoire et à ses propres problématiques.

*Quelle(s) politique(s) sociale(s) souhaitez-vous mettre en œuvre dans ce cadre ?*

Alain Dolium et ses colistiers du Mouvement Démocrate soutiendront tout projet et toute initiative contribuant à une insertion (réinsertion) efficace et durable des jeunes LGBT en situation d'urgence soit par l'intermédiaire des acteurs associatifs les plus appropriés soit par la mise en place de structures pérennes pour l'accueil de ces jeunes.

Le Mouvement Démocrate s'est engagé dans le cadre du Projet Humaniste à refuser le renvoi d'immigrés en situation irrégulière vers leurs pays d'origine lorsque cela présente des risques avérés à l'égard de leur intégrité ou de celles de leurs proches. Ceci s'applique donc aux personnes LGBT en situation irrégulières que le renvoi dans le pays d'origine mettrait en péril : par exemple, pour les pays où l'homosexualité est passible de peine de mort, des prisons ou de toutes sanctions et brimades, que cela soit du fait de l'État ou de l'environnement culturel.

### 4 ► Le Conseil régional et le soutien aux initiatives des associations lesbiennes, gaies, bi et trans

Des associations d'accueil et de soutien social, sportives, culturelles et militantes lesbiennes, gaies, bi et trans proposent régulièrement des manifestations importantes : tournois internationaux, festivals, etc. Ces événements témoignent d'une vivacité du tissu associatif LGBT, et ces associations sollicitent régulièrement les pouvoirs publics pour trouver une aide, notamment dans leur financement. La lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de



genre profite à l'ensemble des Franciliens. Pourtant certains élus y sont défavorables, jugeant ces activités communautaristes. L'Inter-LGBT souligne que c'est précisément l'absence de coopération avec les pouvoirs publics qui pourrait susciter un repli communautaire et identitaire.

*Êtes-vous favorable à un soutien par le Conseil régional aux associations LGBT dès lors que celles-ci portent des projets répondant techniquement aux critères exigés par l'institution dans l'attribution de subventions ? comment comptez-vous impliquer ces associations dans le processus de réflexion des mesures à mettre en œuvre par la collectivité territoriale ?*

Alain Dolium et ses colistiers du Mouvement Démocrate soutiendront les actions et initiatives des associations par voie de subventionnement, sur la base de projets clairs, cohérents et structurés. L'accord de ses subventions se faisant sur la base de contrats pluriannuels, afin d'assurer autant que possible la visibilité nécessaire aux acteurs associatifs pour la pérennité des actions menées. Ceci s'appliquera bien entendu aux associations LGBT.

## 5 ► Le Conseil régional et la lutte contre le sida

L'Ile-de-France est en tête des régions européennes pour la contamination par le virus du sida. L'État s'est désengagé progressivement en matière de prévention, accédant à la fausse et dangereuse idée que les nouvelles thérapies suffiraient à enrayer le développement de la maladie. La prise en charge sociale des malades (notamment par l'ouverture d'appartements thérapeutiques) comme le retour à l'emploi des personnes séropositives stabilisées reste problématique.

*Comment concevez-vous le rôle du Conseil régional en matière de lutte contre le sida et de solidarité à l'égard des personnes atteinte par le VIH en Ile de France ?*

La baisse des crédits du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme mondial mobilise les associations de lutte contre le sida en France (Act Up-Paris, AIDES, Avocats pour la santé dans le monde, Coalition PLUS, Positive Génération, Sidaction, Solidarité Sida). Alors que l'accès universel aux traitements dans les pays les plus pauvres devient une nécessité, les opportunités d'action et les engagements politiques sont essentiels à la campagne de lutte contre le sida dans le monde.



*Dans votre région, certaines actions ou projets (prévention et soutien aux malades) de coopération internationale s'attachent à la lutte contre le sida, quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre dans ce champ ? comment souhaitez-vous impliquer le Conseil régional ?*

Le Conseil régional, comme d'autres collectivités territoriales, se doit d'être actif dans la lutte contre les IST, et tout particulièrement le SIDA, en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour la prévention, notamment chez les jeunes, et promouvoir dans la limite de ses moyens financiers toutes les initiatives visant à réduire les risques de désocialisation (perte d'emploi, de logement, ...). Pour les personnes séropositives.

L'ensemble de ces actions ne peut être efficace et durable qu'en continuant l'étroite coopération avec les milieux associatifs qui existe d'ores et déjà avec le Conseil régional d'Île de France.

Le Conseil régional doit également dans le cadre de ses coopérations internationales et dans la limite de ses moyens financiers promouvoir les actions et projets de prévention et de soutien aux malades.

## **6 ► Le Conseil régional et les droits des personnes lesbiennes, gaies, bi et trans dans le monde**

Dans de nombreux pays du monde, les droits des personnes lesbiennes, gaies, bi et trans sont bafoués. L'homophobie s'y traduit trop souvent par des persécutions, de la part de l'État, des forces de l'ordre ou bien de groupes armés. La déclaration, signée par 66 pays, en faveur des droits des homosexuel(le)s et des personnes trans demandant la dépénalisation universelle de l'homosexualité et de l'identité de genre lue à la tribune de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à New York, le 17 décembre 2008 contribue à lutter contre les discriminations. Les associations LGBT interpellent régulièrement l'État français sur ces situations, en lui demandant d'en tenir compte dans ses relations diplomatiques, et de faire progresser les droits humains et plus spécifiquement ceux des homosexuels et des trans dans le monde.



*Dans le cadre des accords de coopération décentralisée, serez-vous vigilant quant à la situation des droits humains en général, et particulièrement des droits des personnes LGBT dans les collectivités territoriales étrangères partenaires du Conseil régional ?*

Dans le cadre de la coopération internationale nos élu-e-s resterons attentifs à toute forme de manquement aux respects des droits humains et n'hésiteront pas à les signaler, et dans la mesure du possible à faire en sorte que ceux-ci cessent. Les élu-es du Mouvement Démocrate seront tout particulièrement sensibles aux respects des droits humains, et notamment ceux des personnes LGBT, dans le cadre de leurs relations internationales.